

<b>Museon Arlaten</b>			
<b>Organisme</b>	<b>Objectif</b>	<b>Montant annuel de l'adhésion</b>	
Pôle Industries Culturelles et Patrimoines	<p>Le Pôle Industries Culturelles &amp; Patrimoines a été créé en 2007 à Arles. Il a obtenu le label régional PRIDES (Pôle Régional d'Innovation et de Développement Économique Solidaire) de 2007 à 2013 et est lauréat de la sélection nationale groupe d'entreprises 2010-2013. C'est une structure fédératrice pour les acteurs économiques et universitaires des filières culture et patrimoine. Elle anime des groupes de réflexion et expérimente des méthodes de travail collaboratives. Le PICP a engendré des liens fondamentaux pour le Museon Arlaten en le rapprochant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'institutions du patrimoine (parcs naturels, Fondation Luma...),</li> <li>- des universités et de centres de recherches (Aix-Marseille-Université, Université d'Avignon, Ecole Nationale Supérieure de la Photographie),</li> <li>- des organismes de tourisme,</li> <li>- des acteurs numériques publics et privés,</li> <li>- de lieux de diffusion (Babel Med, Poulpe Connexion)</li> </ul> <p>En participant à des évènements tels que le SIPPA (Salon du Patrimoine), l'OBS/IN (Observatoire de l'image numérique) et le FIC (Forum de l'innovation culturelle), le PICP valorise et diffuse les actions et réalisations du Museon Arlaten et du Département. Sa vocation régionale est facilitatrice dans les liens du Museon Arlaten avec la Région PACA, les réseaux tels que les écoles d'art, Poulpe Connexion, Primi, French Tech Culture.</p> <p>Cet organisme a particulièrement œuvré pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le portage de projets complexes menés par le Museon Arlaten tels que Vol sans effraction (2013) et Museomix (2014) ;</li> </ul>	L'adhésion annuelle à l'association s'élève 396€.	

	<p>- la fédération de réseaux d'intérêt comme Sudmix (2015-2016-2017) ;</p> <p>Le PICP est un lieu ressource pour la rencontre de partenaires financiers potentiels à l'échelle du territoire, dans une démarche de recherche de mécénats calibrés et ciblés.</p> <p>Il fait bénéficier gratuitement aux musées départementaux, des outils de veille et des moyens matériels et humains pour la mise en œuvre de leurs actions.</p> <p>Enfin, il met à la disposition du Museon Arlaten des salles et du matériel logistique pour le soutenir dans ses actions hors les murs.</p>	
<p><b>ICOM International Council of Museums</b></p>	<p>L'ICOM -Le Conseil International des Musées- est une organisation internationale non gouvernementale composée de 169 comités nationaux et internationaux, plus de 20 000 musées et 35 000 professionnels. Il est au service de la société et de son développement et s'engage à garantir la préservation, la conservation et la transmission des biens culturels.</p> <p>L'ICOM définit des normes et standards utiles aux musées à la fois pour leur conception et pour la gestion et l'organisation des collections. Le Code de déontologie de l'ICOM pour les musées fait référence dans la communauté muséale mondiale et fixe les normes minimales de pratiques et de performances professionnelles pour les musées et leur personnel.</p> <p>L'intérêt d'adhérer à l'ICOM pour le Museon Arlaten et le Musée départemental Arles Antique est d'être inscrit dans un réseau professionnel composé de personnes pouvant apporter une aide dans tous les domaines de nos métiers.</p> <p>L'ICOM permet d'être informé, et donne accès à des formations, sur les recherches en cours et les évolutions de la conservation et la restauration des biens culturels.</p>	<p>L'adhésion annuelle s'élève 740€.</p>

	organise des réunions, conférences, colloques, tables rondes et publications (Nouvelles de l'ICOM, le magazine des professionnels des musées) sur la conservation des biens culturels et est une aide essentielle sur le trafic d'œuvres.	
Fédération des Ecomusées et des Musées de Société,	<p>La Fédération est un réseau d'établissements patrimoniaux innovants à but non lucratif, impliqués dans l'économie sociale et solidaire et le développement local.</p> <p>Le réseau fédère des structures plaçant l'homme et le territoire au centre de leurs projets et s'intéressant aux faits de société tels que l'évolution du monde rural, les cultures urbaines, la recomposition des territoires, le développement durable...</p> <p>Les missions de cette fédération sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation du réseau d'établissements patrimoniaux</li> <li>• Réflexions et formations sur leurs pratiques muséales</li> <li>• Renforcement de la reconnaissance des écomusées et musées de société et de leur philosophie</li> <li>• Veille documentaire sur les écomusées et musées de société et mise en échange.</li> </ul>	L'adhésion à l'association s'élève à 145 €.
Groupement d'Intérêt Scientifique : « Apparences, Corps et Sociétés » dit GIS-ACORSO	<p>Le groupement s'est constitué à l'issue d'échanges entre chercheurs et personnels scientifiques à la faveur de colloques, expositions et publications récentes en France et à l'Etranger.</p> <p>Ce réseau international place ainsi au cœur de son projet une réflexion sur la construction des identités individuelles et collectives. Il s'appuie sur l'histoire et l'anthropologie du vêtement, de la mode et des apparences dans les sociétés occidentales, de la Renaissance à nos jours.</p> <p>La Commission permanente du 22 octobre 2014 a approuvé le principe d'adhésion du Département (Museon Arlaten).</p>	L'adhésion à l'association s'élève 250 €.
<b>TOTAL Museon Arlaten</b>		<b>1 531 €</b>

Unité de Direction		
Organisme	Objectif	Montant de l'adhésion
Association Vœux d'Artistes PACA Pierrette Wurbel BP 10117 13267 Marseille cedex 08	Cette association à but non lucratif a pour objectif de permettre aux services des hôpitaux d'enfants spécialisés en hématologie et oncologie pédiatriques de faire avancer la recherche médicale sur les cancers et leucémies de l'enfant et d'améliorer leurs conditions d'hospitalisation. Pour ce faire, elle met en vente des œuvres d'art au prix unique de 111€. La totalité du produit net de ces manifestations est versée aux services hématologie et oncologie pédiatriques des hôpitaux pour enfants de chaque ville d'accueil de la manifestation.	L'adhésion à l'association, d'un montant de 30 €, est obligatoire pour accéder aux ventes. Le versement de la cotisation n'interviendra en 2020 que si le Conseil départemental se porte acquéreur d'une ou plusieurs œuvres.
Association Culture et départements 25 avenue Victor Hugo 12 000 Rodez	Fondée sur la base d'une réflexion collective sur les politiques culturelles territoriales, l'association regroupe les responsables culturels départementaux (directeurs de la culture et directeurs d'offices culturels départementaux). L'association travaille à l'organisation de colloques en région, ou en accolant un séminaire de travail national à un forum ou colloque organisé localement par un conseil départemental. Elle entretient des relations avec un certain nombre d'associations nationales de professionnels (Arts Vivants et Départements, ABBDP, OPC) ou d'élus (ADF, FNCC). Elle est membre fondateur de la Fédération Nationale des Associations de Directeurs des Affaires Culturelles (FNADAC) dont elle assure la Présidence.	L'adhésion à l'association s'élève à 500 €.
Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture 15 rue Léon Lamaizière – 42000 Saint Etienne	La Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture rassemble plus de quatre cents cinquante communes, regroupements de communes, conseils départementaux et conseils régionaux de France. La FNCC est un lieu de rencontre entre Elus, permettant l'échange d'informations, la confrontation des expériences, l'analyse en commun des problématiques sectorielles et l'élaboration de propositions dans tous les domaines de l'action culturelle locale.	Coût de la cotisation annuelle : 2 970€

<p>Association des sites Le Corbusier Pierre Cornu 2 place de la mairie – 70250 Ronchamp</p>	<p>Pour favoriser la coordination globale entre les sites associés à Le Corbusier, les villes sur le territoire desquelles se trouve une œuvre Le Corbusier ont décidé de se fédérer pour coopérer sur les questions de protection et de promotion du patrimoine Corbuséen.</p> <p>La création de cette association a permis de définir un cadre de travail mutualisé et un engagement coordonné des collectivités locales au niveau national et international. L'Association des Sites Le Corbusier poursuit plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-animer un réseau chargé de préserver et promouvoir les sites Le Corbusier auprès du public et des opérateurs touristiques</li> <li>-créer les conditions d'échange et de partage de connaissances et d'expériences dans les domaines de la conservation, la protection, la mise en valeur, l'animation et la gestion du patrimoine Le Corbusier</li> <li>-être force de proposition et de réflexion dans les domaines cités dans les statuts auprès des acteurs du patrimoine en France et à l'international, notamment auprès de l'UNESCO et du Comité du patrimoine mondial</li> </ul>	<p>Coût de la cotisation annuelle : 2 100 €uros</p>
<b>TOTAL Unité de Direction</b>		<b>5 600 €</b>
<b>Bibliothèque départementale</b>		
<b>Organisme</b>	<b>Objectif</b>	<b>Montant de l'adhésion</b>
<p>Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale (ACIM) Médiathèque musicale de Paris Forum des Halles 8 impasse Saint-Eustache 75001 PARIS</p>	<p>L'ACIM est une association regroupant des bibliothécaires musicaux et des discothécaires, créée en juillet 1989. Son but est de promouvoir la diffusion de la documentation musicale en tous lieux et principalement dans les bibliothèques et institutions publiques, de participer à toute action de coopération entre les organismes assurant la collecte, le traitement, la conservation et la diffusion de la documentation musicale.</p>	<p>L'adhésion à l'association s'élève à 60 €.</p>
<p>Association des bibliothécaires de France 31 rue de Chabrol 75010 Paris</p>	<p>L'ABF est une association regroupant des bibliothécaires professionnels et bénévoles, reconnue d'utilité publique. L'ABF contribue à animer une communauté de professionnels et de bénévoles du monde des bibliothèques, facilitant leur connaissance mutuelle et des</p>	<p>L'adhésion à l'association s'élève à 295 €.</p>

	échanges de bonnes pratiques. Elle participe aussi à la formation initiale et continue des bibliothécaires	
Réseau Coopération pour l'Accès aux Ressources numériques en bibliothèques C.A.R.EL <a href="https://www.reseaucarel.org">https://www.reseaucarel.org</a>	<p>L'association est un réseau national de compétences et d'échanges en matière de documentation électronique pour les bibliothèques publiques, structuré notamment autour un outil collaboratif en ligne.</p> <p>L'association a pour objet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-contribuer à améliorer les offres éditoriales, les systèmes d'information, les modalités de tarification, l'ergonomie et l'accessibilité,</li> <li>-à développer les politiques d'acquisitions et de valorisation en matière de ressources numériques, ainsi que l'observation des usages ;</li> <li>-évaluer et faire évoluer des offres de ressources numériques, les services associés et les modalités d'accès à ces offres</li> <li>-contribuer à clarifier et à faire évoluer les relations contractuelles avec les fournisseurs;</li> <li>-contribuer au développement d'une offre accessible aux personnes en situation de handicap;</li> <li>-favoriser la coopération nationale, européenne et internationale dans le domaine de la documentation et des publications numériques à destination des bibliothèques de lecture publique.</li> </ul>	L'adhésion à l'association s'élève à 50 €.
Club des Utilisateurs Orphée C.U.T.O Frédéric Léger  43, rue d'Alsace 92300 Levallois Perret Tél. : 06 07 09 87 23	<p>Le CUTO est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, regroupant des utilisateurs, de langue française, des logiciels "ORPHEE" de gestion de bibliothèques.</p> <p>Ses buts sont de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Fournir un forum à ses membres</li> <li>-Fournir à ses membres un moyen de communication direct et officiel avec :</li> </ul> <p>les développeurs, pour les problèmes relevant de leur compétence, d'autres associations, les pouvoirs publics, tout autre organisme public, para public ou privé traitant de problèmes liés à l'utilisation desdits moyens informatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre en commun les efforts des bibliothécaires de l'association pour la définition, le développement et</li> </ul>	L'adhésion à l'association s'élève à 200 €.

	<p>l'optimisation desdits moyens informatiques.</p> <p>-Favoriser l'information de ses membres sur toutes les évolutions technologiques des traitements automatisés de l'information en bibliothèque.</p>	
Réseau Arsenic	<p>ARSENIC rassemble et représente les professionnels du secteur tout en accompagnant les entreprises et collectivités au développement des pratiques numériques. Elle bénéficie, en tant que Pôle régional et interrégional, du soutien de la Région et de l'Etat.</p> <p>Depuis 2009, ARSENIC s'est constituée en un véritable Centre de ressources de la Médiation numérique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. ARSENIC est devenue un interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre de l'accompagnement de la Transition numérique et l'inclusion de tous les publics.</p>	L'adhésion à l'association s'élève à 200 €.
<b>TOTAL Bibliothèque départementale</b>		<b>805€</b>
<b>Archives départementales</b>		
<b>Organisme</b>	<b>Objectif</b>	<b>Montant de l'adhésion</b>
<p>Association des archivistes français (AAF)</p> <p>8, rue Jean-Marie Jégo 75013 Paris</p> <p>Tél. 01 46 06 39 44 Fax 01 46 06 39 52</p>	<p>L'association regroupe des conservateurs des Archives nationales et des directeurs d'Archives départementales, des archivistes municipaux et archivistes exerçant dans des organismes de droit privé.</p> <p>Elle s'est donnée pour objectifs l'information de ses membres, l'intervention dans tous les débats publics intéressant les archives, la formation permanente du personnel des services d'archives, coopération avec les professions voisines, promotion du métier d'archiviste auprès des pouvoirs publics et de la société.</p>	L'adhésion à l'association s'élève à 435 €.
<p>ICA International Council on archives <a href="mailto:members@ica.org">members@ica.org</a></p>	<p>L'ICA considère qu'un archivage efficace est une précondition essentielle pour une bonne gouvernance, le respect de la loi, la transparence administrative, la conservation de la mémoire collective de l'humanité et l'accès des citoyens à l'information.</p> <p>Le Conseil international des Archives (ICA) a pour objectif la gestion efficace des archives et la conservation, le traitement et l'utilisation du patrimoine archivistique mondial ; à ce titre, il représente les professionnels des</p>	L'adhésion à l'association s'élève à 15€.

	archives du monde entier.	
Association pour l'histoire de l'administration des douanes Président M. Marc FRADET Ecole Nationale des Douanes (ENDLR), Rue du Jura 17021 LA ROCHELLE CEDEX Tél : 09-70-28-25-07 Fax : 05.46.43.11.76 ahad-enbd@douane.finances.gouv.fr	L'Association a pour but de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• rédiger l'histoire de la douane,</li> <li>• rechercher et accueillir les témoignages matériels du passé (documents anciens, uniformes, armes, cartes postales, objets divers...),</li> <li>• concourir à une meilleure connaissance de l'histoire douanière grâce à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la publication d'ouvrages consacrés au passé de la douane;</li> <li>- l'édition et la diffusion de revues et d'objets historique;</li> <li>- la promotion d'actions artistiques et culturelles et la participation des collectionneurs.</li> </ul> </li> </ul> L'AHAD participe également l'activité culturelle du Musée national des douanes de Bordeaux. L'adhésion à l'Association permet en particulier de recevoir gratuitement les cahiers d'Histoire, ainsi que les bulletins d'information, d'être tenu au courant des activités.	L'adhésion à l'association s'élève à 50€.
Comité français du Bouclier Bleu c/o Archives nationales 59, rue Guynemer - 90001 93383 Pierrefitte-sur-Seine cedex	Le CFBB - Comité français du Bouclier Bleu - est le relais en France du Comité International du Bouclier Bleu, l'ICBS (International Committee of the Blue Shield). Il a pour rôle d'informer, de sensibiliser et de former tous les publics à la fragilité du patrimoine culturel mais également de susciter, favoriser, accompagner et promouvoir toutes les actions de prévention et d'intervention d'urgence. Le domaine d'intervention du CFBB est vaste, il concerne à la fois les monuments et les sites, les archives, les bibliothèques et les musées.	L'adhésion à l'association s'élève à 300€.
<b>TOTAL Archives départementales</b>		<b>800€</b>
<b>TOTAL GENERAL DU RAPPORT</b>		<b>8 736 €</b>



Organisme	Montant annuel de l'adhésion 2020	Exercice d'engagement des crédits
<b>Museon Arlaten</b>		
Pôle Industries Culturelles et Patrimoines	L'adhésion annuelle s'élève à 396€.	2020
ICOM	L'adhésion annuelle s'élève à 740€.	2020
FEMS	L'adhésion annuelle s'élève à 145€.	2020
GIS ACORSO	L'adhésion annuelle s'élève à 250 €	2020
<b>TOTAL MUSEON ARLATEN : 1 531 €</b>		
<b>Unité de Direction</b>		
Vœux d'artistes	L'adhésion annuelle s'élève à 30 €	2020
Association Culture et départements	L'adhésion annuelle s'élève à 500 €	2020
FNCTC	L'adhésion annuelle s'élève à 2 970 €	2020
Association des Sites Le Corbusier	L'adhésion annuelle s'élève à 2 100 €	2020
<b>TOTAL UNITE DE DIRECTION : 5 600 €</b>		
<b>Bibliothèque départementale</b>		
ACIM	L'adhésion annuelle s'élève à 60 €	2020
ABF	L'adhésion annuelle s'élève à 295 €	2020
Réseau Coopération pour l'Accès aux Ressources numériques en bibliothèques C.A.R.EL	L'adhésion annuelle s'élève à 50 €	2020
Club des Utilisateurs Orphée C.U.T.O	L'adhésion annuelle s'élève à 200 €	2020
Réseau Arsenic	L'adhésion annuelle s'élève à 200 €	2020
<b>TOTAL BD : 805 €</b>		
<b>Archives départementales</b>		
Association des archivistes français (AAF)	L'adhésion annuelle s'élève à 435 €	2020
ICA International Council on archives	L'adhésion annuelle s'élève à 15 €	2020
Association pour l'histoire de l'administration des douanes	L'adhésion annuelle s'élève à 50 €	2020
Comité français du Bouclier Bleu	L'adhésion annuelle s'élève à 300 €	2020
<b>TOTAL AD : 800 €</b>		
<b>8 736 € à engager en 2020</b>		